

**Rapport aux Conseils des Gouverneurs du Fonds et de la Banque
de Son Excellence Yashwant Sinha, Président du Comité du développement
en séance plénière
26 septembre 2000**

Monsieur le président, Monsieur Köhler, Monsieur Wolfensohn, Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, Mesdames et Messieurs.

En ma qualité de Président du Comité du développement, j'ai l'honneur de vous faire rapport sur les travaux effectués par le Comité lors des deux réunions qu'il a tenues cette année.

Permettez-moi en premier lieu, au nom du Comité, d'exprimer notre profonde gratitude à M. Tarrin Nimmanahaeminda pour les orientations et l'impulsion qu'il a su imprimer au Comité au cours des deux dernières années. Je suis très honoré d'avoir été choisi pour lui succéder pour l'année à venir.

L'ordre du jour du Comité durant les deux dernières réunions a porté sur quatre grands domaines, dont j'aimerais vous parler aujourd'hui.

L'INITIATIVE PPTE ET LES CADRES STRATÉGIQUES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

L'Initiative PPTE a été lancée il y a quatre ans au sein du Comité du développement, et elle continue de retenir fortement notre attention. L'an dernier, nous avons encouragé les institutions à examiner les solutions possibles pour assurer un allègement de dette « plus large, plus important et plus rapide », et à rattacher clairement l'allègement de la dette à la réduction de la pauvreté. Ces objectifs sont à l'origine des accords conclus il y a un an. Lors de notre réunion d'avril dernier, nous avons pris note des progrès accomplis dans l'entrée en application du dispositif renforcé et du processus de stratégie de lutte contre la pauvreté, et nous avons encouragé toutes les parties concernées à en accélérer la mise en œuvre pour que tous les pays éligibles puissent bénéficier dans les meilleurs délais d'un allègement de dette.

À preuve de l'importance qu'attachent les États membres à cet objectif, nous avons tenu il y a deux jours une réunion commune du Comité monétaire et financier international et du Comité du développement. Cette réunion atteste la coopération étroite et la forte volonté politique dont témoignent tous les pays et toutes les institutions pour alléger la dette, résorber la pauvreté et promouvoir la croissance économique des pays les plus pauvres. Les ministres estiment que la dynamique du programme PPTE/CSLP s'est enclenchée rapidement et a effectivement progressé, et ils ont préconisé l'adoption de mesures supplémentaires pour renforcer le processus. Le Communiqué commun rendu public à l'issue de la réunion fait état de ces résultats. Lors de la réunion du Comité du développement qui s'est tenue hier, nous sommes convenus d'un communiqué qui

exprime mieux l'intérêt actif que le Comité ne cesse de porter à la réussite de ces programmes.

Nous sommes convaincus que le Comité a contribué au resserrement très net de la collaboration entre la Banque et le Fonds à l'appui de la réduction de la pauvreté, et les effets de cette coopération accrue se feront probablement sentir bien au-delà de l'Initiative PPTE.

Le renforcement de ce dispositif se traduit naturellement par des coûts supplémentaires pour tous les participants. Les réunions du Comité du développement et celles organisées conjointement avec le Comité monétaire et financier international contribuent à renforcer le soutien politique et l'impulsion nécessaires au programme pour qu'il porte ses fruits. La clé de ce ralliement politique tient à la réaffirmation des grands principes qui sous-tendent l'initiative depuis son lancement, notamment le principe d'additionnalité de l'allègement, la préservation de l'intégrité financière des institutions financières multilatérales, et l'importance d'une répartition juste et équitable des charges.

En résumé, nous nous félicitons de ce que les deux institutions et leurs dirigeants aient donné le ton en rendant possible ce programme ambitieux avec, bien entendu, le généreux appui de nombreux partenaires représentés aujourd'hui à cette Assemblée.

Intensifier la lutte contre le VIH/SIDA

Au mois d'avril dernier, le Comité s'est attaqué au dossier de l'épidémie du VIH/SIDA, qui constitue non seulement un très grave problème de santé publique, mais également un sérieux obstacle au développement proprement dit. Les ministres reconnaissent que le VIH/SIDA pèse sur la croissance économique, la gouvernance, le capital humain, la productivité de la main-d'œuvre et le climat de l'investissement, sapant ainsi les fondements mêmes du développement et de la réduction de la pauvreté. Ils se félicitent de ce que la Banque étende ses activités de lutte contre le VIH/SIDA et l'engagent instamment à intensifier encore son action à l'échelon mondial.

Commerce, développement et réduction de la pauvreté

En avril dernier, le Comité a également souligné l'importance critique du commerce pour le développement et pour la réduction de la pauvreté. L'impact des échanges intéresse directement les ministres responsables des finances et du développement et, dans le cadre de leur discussion sur toute une série de questions, les ministres ont insisté sur les avantages substantiels que pourrait procurer une libéralisation plus poussée des régimes commerciaux tant des pays développés que des pays en développement. Ils ont formulé plusieurs recommandations clés, en encourageant notamment la Banque à prêter davantage attention au commerce dans ses programmes d'aide-pays et à consolider son programme de recherche.

Perspectives pour la Banque mondiale

À notre réunion d'hier, nous avons évoqué deux thèmes dont l'examen conjoint donne une excellente idée des activités menées par la Banque à l'échelon mondial et national. La Banque appuie actuellement de nombreux programmes portant sur des questions transnationales. Les « biens publics mondiaux » visés par ces programmes englobent la lutte contre le VIH/SIDA et les activités relatives au commerce dont je viens de parler, mais la Banque intervient également dans de nombreux autres domaines. Citons, par exemple, l'aide au renforcement de l'architecture financière internationale, la recherche agricole et les activités en faveur de l'environnement mondial. Ces programmes ne sont, certes, pas tous nouveaux, mais ils suscitent depuis peu un regain d'intérêt. La Banque fait l'objet de nombreuses sollicitations concernant les biens publics mondiaux et régionaux, et ce premier échange de vues des membres du Comité est une occasion pour l'institution d'entendre l'avis des ministres avant que les futures priorités soient définitivement arrêtées. Nous examinerons un plan plus complet à notre prochaine réunion.

Le deuxième thème concerne l'appui de la Banque au développement des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Si la situation est très claire dans le cas des pays à faible revenu, elle l'est beaucoup moins pour ce qui est des pays à revenu intermédiaire. Les ministres ont réaffirmé l'extrême importance du rôle que la Banque continue de jouer dans les pays à revenu intermédiaire, qui abritent une grande proportion des pauvres de la planète. Nous avons très clairement signifié notre désaccord avec ceux qui estiment que l'intervention de la Banque n'est plus nécessaire dans ces pays. Nous avons eu une discussion intéressante sur les domaines devant faire l'objet d'une analyse plus poussée et d'une réflexion novatrice avant que la Banque ne présente une stratégie plus élaborée pour les pays à revenu intermédiaire lors de ses réunions d'avril prochain.

Conclusion

Ce bref exposé ne saurait rendre justice aux échanges de vues intéressants et fructueux qu'ont eus les membres du Comité dans les cadres les plus divers durant l'année écoulée. Je pense notamment au dîner informel organisé la veille de notre réunion d'avril dernier, au cours duquel une réflexion de fonds s'est engagée sur les défis que nous a lancés M. Wolfensohn dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Nous nous efforcerons d'offrir de nouvelles occasions de rencontre moins formelles aux membres du Comité et nous continuerons de soumettre à leur attention des questions importantes.

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai exercé mon premier mandat de président et je me réjouis à la perspective d'assurer ces fonctions l'année prochaine. Le Comité se révèle un forum des plus utiles pour traiter de questions qui revêtent une importance pour la Banque et aussi souvent pour le Fonds.

Je vous remercie.